

Approved English Label
Sub. No. 2023-5233
2023-11-20

****Container Label****

Advantage Prothio + Teb 250 EC

FUNGICIDE
EMULSIFIABLE CONCENTRATE

GROUP **3** FUNGICIDE

FOR CONTROL OR SUPPRESSION OF LISTED DISEASES IN WHEAT, BARLEY, OATS
AND TRITICALE

COMMERCIAL

WARNING – EYE AND SKIN IRRITANT

REGISTRATION NUMBER: 34975

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

ACTIVE INGREDIENT:

Prothioconazole 125 g/L

Tebuconazole 125 g/L

**READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN**

NET CONTENTS: 1 L to 104 L

Product Information: 1-888-931-2530

Advantage Crop Protection Inc.
620 4th Ave E
Regina, Saskatchewan
Canada S4N 4Z5



In case of spills, poisoning or fire, telephone emergency response number 1-613-996-6666 (24 hours a day)

Advantage Prothio + Teb 250 EC Fungicide is a broad-spectrum systemic fungicide for the control or suppression of listed diseases on wheat, barley, oats and triticale.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Causes eye irritation. DO NOT get in eyes. Avoid contact with skin, eyes, and clothing. May irritate the skin. Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, or smoking. If product comes in contact with clothing, remove all contaminated clothing, wash skin with soap and water and dress in clean clothing. Launder applicator clothing separate from other laundry. **DO NOT** enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours. Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings. When tank-mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported and you require information regarding Maximum Residue Limits for an importing country, please contact Advantage Crop Protection Inc. at 1-888-931-2530.

PROTECTIVE CLOTHING AND EQUIPMENT: Wear coveralls over long pants, a long-sleeved shirt, chemical-resistant gloves, socks and boots during mixing, loading, application, clean-up and repair activities. In addition, wear protective eyewear (goggles or face shield) during mixing, loading, clean-up and repair. Coveralls and gloves are not required during application within a closed cab or cockpit.

FIRST AID:

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15 to 20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

- Treat symptomatically.

- Medical Personnel should contact toll-free: 1-613-996-6666.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

Toxic to birds, small wild mammals, aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE (SPRAY BUFFER ZONES).

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay.

Avoid application when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.

Tebuconazole is persistent and may carry over. It is recommended that this product not be used in areas treated with any products containing tebuconazole during the previous season.

STORAGE:

- Store this product away from food or feed.
- Keep away from fire or open flame or other sources of heat.
- Do not store at temperatures below freezing.
- If stored for 1 year or longer, shake well before using.
- Store the tightly closed container away from feeds, seeds, fertilizer, plants and foodstuffs.
- Do not use or store in or around the home.
- Keep in original container during storage.
- In case of fire, leaking or damaged containers, call toll-free 1-613-996-6666.

DISPOSAL:

Recyclable Container Disposal: DO NOT reuse this container for any other purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

Returnable Container: DO NOT reuse this container for any other purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

Refillable Container: For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

Disposal of Unused, Unwanted Product:

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

Disposal of Unused Spray Solution:

If any spray solution remains in the tank after spraying is finished, it should be sprayed on the perimeter of the area just sprayed, NOT ON THE CROP, away from water supplies, ditches, and irrigation canals. Spray buffer zones indicated in the DIRECTIONS FOR USE must also be respected.

SPECIMEN

****Booklet Label****

Advantage Prothio + Teb 250 EC

FUNGICIDE
EMULSIFIABLE CONCENTRATE

GROUP	3	FUNGICIDE
-------	----------	-----------

FOR CONTROL OR SUPPRESSION OF LISTED DISEASES IN WHEAT, BARLEY, OATS AND TRITICALE.

COMMERCIAL

WARNING – EYE AND SKIN IRRITANT

REGISTRATION NUMBER: 34975

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

ACTIVE INGREDIENT:

Prothioconazole	125 g/L
Tebuconazole	125 g/L

**READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN**

NET CONTENTS: 1 L TO 104 L

Product Information: 1-888-931-2530

Advantage Crop Protection Inc.
620 4th Ave E
Regina, Saskatchewan
Canada S4N 4Z5

In case of spills, poisoning or fire, telephone emergency response number 1-613-996-6666 (24 hours a day)



Advantage Prothio + Teb 250 EC

Table of Contents:

Section Number:

GENERAL INFORMATION

Notices	1
The Product	2

SAFETY AND HANDLING

Precautions, Protective Clothing & Equipment, and Re-entry Restriction	3
First Aid and Toxicological Information	4
Environmental Precautions	5
Storage	6
Disposal	7

DIRECTIONS FOR USE

Crop, Disease, Rate, Timing	8
Use Limitations	9
Pre-harvest Intervals	10
Mixing Instructions	11
Application Precautions	12
Resistance Management Recommendations	13

For more information, contact:

Advantage Crop Protection Inc.
620 4th Ave E
Regina, Saskatchewan
Canada S4N 4Z5
1-888-931-2530

SPECIMEN

GENERAL INFORMATION

Section 1: Notices

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

Section 2: The Product

Advantage Prothio + Teb 250 EC is a broad-spectrum systemic fungicide for the control or suppression of listed diseases on wheat, barley, oats and triticale.

SAFETY AND HANDLING

Section 3: Precautions, Protective Clothing & Equipment, and Re-entry Restriction

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Causes eye irritation. Do NOT get in eyes. Avoid contact with skin, eyes, and clothing. May irritate the skin. Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, or smoking. If product comes in contact with clothing, remove all contaminated clothing, wash skin with soap and water and dress in clean clothing. Launder applicator clothing separate from other laundry. **DO NOT** enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours. Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings. When tank-mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported and you require information regarding Maximum Residue Limits for an importing country, please contact Advantage Crop Protection Inc. at 1-888-931-2530.

PROTECTIVE CLOTHING AND EQUIPMENT:

Wear coveralls over long pants, a long-sleeved shirt, chemical-resistant gloves, socks and boots during mixing, loading, application, clean-up and repair activities. In addition, wear protective eyewear (goggles or face shield) during mixing, loading, clean-up and repair. Coveralls and gloves are not required during application within a closed cab or cockpit.

Section 4: First Aid and Toxicological Information

FIRST AID:

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15 to 20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

- Treat symptomatically.
- Medical Personnel should contact toll-free: 1-613-996-6666.

Section 5: Environmental Precautions

Toxic to birds, small wild mammals, aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE (SPRAY BUFFER ZONES).

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay.

Avoid application when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.

Tebuconazole is persistent and may carry over. It is recommended that this product not be used in areas treated with any products containing tebuconazole during the previous season.

Section 6: Storage

Storage:

- Store this product away from food or feed.
- Keep away from fire or open flame or other sources of heat.
- Do not store at temperatures below freezing.
- If stored for 1 year or longer, shake well before using.

- Store the tightly closed container away from feeds, seeds, fertilizer, plants and foodstuffs.
- Do not use or store in or around the home.
- Keep in original container during storage.
- In case of fire, leaking or damaged containers, call toll-free 1-613-996-6666.

Section 7: Disposal

Recyclable Container Disposal: DO NOT reuse this container for any other purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

Returnable Container: DO NOT reuse this container for any other purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

Refillable Container: For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

Disposal of Unused, Unwanted Product:

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for cleanup of spills.

Disposal of Unused Spray Solution:

If any spray solution remains in the tank after spraying is finished, it should be sprayed on the perimeter of the area just sprayed, NOT ON THE CROP, away from water supplies, ditches, and irrigation canals. Spray buffer zones indicated in the DIRECTIONS FOR USE must also be respected.

DIRECTIONS FOR USE

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

Introduction

Advantage Prothio + Teb 250 EC is a broad-spectrum systemic fungicide for control of a wide range of diseases on wheat (spring, winter and durum), barley, oats and triticale (spring and winter). Advantage Prothio + Teb 250 EC will protect the crop from yield and quality losses due to disease.

Section 8: Crop, Disease, Rate and Timing			
USE DIRECTIONS			
CROP	DISEASE	RATE (mL/ha)	REMARKS
<p><u>Wheat</u> (spring, winter and durum)</p>	<p>Suppression of: Fusarium Head Blight (<i>Gibberella zeae</i> / <i>Fusarium graminearum</i>)</p> <p>Control of: Rust (Leaf, Stem and Stripe) (<i>Puccinia recondita</i>, <i>P. graminis</i>, <i>P. striiformis</i>)</p> <p>Leaf & Glume Blotch (<i>Septoria tritici</i>, <i>Stagonospora nodorum</i>)</p> <p>Tan Spot (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>)</p> <p>Powdery mildew (<i>Erysiphe graminis</i>)</p>	800	<p>For suppression of Fusarium Head Blight, apply Advantage Prothio + Teb 250 EC as a preventative spray within the time period from when at least 75% of the wheat heads on the main stem are fully emerged to when 50% of the heads on the main stem are in flower. Application at this timing will also control the listed leaf diseases.</p> <p>Apply by ground or aerial application equipment. For ground application, apply specified dosage in a minimum of 100 L of water per hectare. For aerial application, apply specified dosage in a minimum of 50 L of water per hectare.</p>

<p>Barley</p>	<p>Suppression of: Fusarium Head Blight (<i>Fusarium spp.</i>)</p> <p>Control of: Net Blotch (<i>Pyrenophora teres</i>) Spot Blotch (<i>Cochliobolus sativus</i>) Scald (<i>Rhynchosporium secalis</i>) Leaf Blotch</p>	<p>800</p>	<p>For suppression of Fusarium head blight, apply Advantage Prothio + Teb 250 EC as a preventative spray within the time period when 70 to 100% of the barley main stem heads are fully emerged, to 3 days after full head emergence. Application at this timing will also control the listed leaf diseases.</p> <p>Apply by ground or aerial application equipment. For ground application, apply specified dosage in a minimum of 100 L of water per hectare. For aerial application, apply specified dosage in a minimum of 50 L of water per hectare.</p>
----------------------	---	------------	---

SPECIMEN

	<p>(<i>Septoria passerinii</i>)</p> <p>Leaf, Stem and Stripe Rusts (<i>Puccinia hordei</i>, <i>Puccinia graminis</i>, <i>Puccinia striiformis</i>)</p> <p>Powdery Mildew (<i>Erysiphe graminis</i>)</p>		
Oats	<p>Control of:</p> <p>Crown Rust (<i>Puccinia coronata</i>)</p> <p>Stem Rust (<i>Puccinia graminis</i>)</p> <p>Stagonospora (Septoria) leaf blotch and black stem (<i>Stagonospora avenae</i> syn. <i>Septoria avenae</i>)</p>	800	<p>Apply Advantage Prothio + Teb 250 EC as a preventive foliar spray when the earliest disease symptoms appear on the leaves and stems.</p> <p>Fields should be observed closely for early disease symptoms, particularly when susceptible varieties are planted and/or under prolonged conditions favorable for disease development.</p> <p>Apply by ground or aerial application equipment. For ground application, apply specified dosage in a minimum of 100 L of water per hectare. For aerial application, apply specified dosage in a minimum of 50 L of water per hectare.</p>
Triticale (spring and winter)	<p>Suppression of:</p> <p>Fusarium Head Blight (<i>Gibberella zeae</i> / <i>Fusarium graminearum</i>)</p> <p>Control of:</p> <p>Rusts (Leaf, Stem and Stripe) (<i>Puccinia recondita</i>, <i>P. graminis</i>, <i>P. striiformis</i>)</p> <p>Leaf & Glume Blotch (<i>Septoria tritici</i>, <i>Stagonospora nodorum</i>)</p> <p>Tan Spot (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>)</p> <p>Powdery mildew (<i>Erysiphe graminis</i>)</p> <p>Spot Blotch (<i>Cochliobolus sativus</i>)</p>	800	<p>For suppression of Fusarium Head Blight, apply Advantage Prothio + Teb 250 EC as a preventative spray within the time period from when at least 75% of the heads on the main stem are fully emerged to when 50% of the heads on the main stem are in flower.</p> <p>Application at this timing will also control the listed leaf diseases.</p> <p>Apply by ground or aerial application equipment. For ground application, apply specified dosage in a minimum of 100 L of water per hectare. For aerial application, apply specified dosage in a minimum of 50 L of water per hectare.</p>

SEQUENTIAL APPLICATIONS IN WHEAT, BARLEY AND TRITICALE:

Advantage Prothio + Teb 250 EC may be applied sequentially after an application of Folicur 432F Foliar Fungicide or Folicur 250 EW Fungicide. Please refer to respective product labels for specific use directions, pertinent recommendations, restrictions and precautions.

Recommended Applications:

Application Timing/Crop		Minimum Interval between Applications and	
Stage/Product/Product Rates for single application		Maximum Seasonal Application Rates	
Vegetative stage	Heading/Anthesis	Minimum Interval between applications	Maximum seasonal tebuconazole rate (g a.i./ha)
Folicur 432F 220-292 mL/ha (95-126 g tebuconazole/ha)	Advantage Prothio + Teb 250 EC 800 mL/ha (100 g prothioconazole + 100 g tebuconazole)	7 days	226
Folicur 250 EW 375-500 mL/ha (93.8-125 g tebuconazole/ha)	Advantage Prothio + Teb 250 EC 800 mL/ha (100 g prothioconazole + 100 g tebuconazole)	7 days	226

Resistance Management Advisory for Cereal Crops:

Repeated applications of standalone DMI fungicides should not be used on the same crop in one season against high risk pathogens, such as cereal powdery mildew, in areas of high disease pressure for that particular pathogen. Mixture products, tank-mixtures or alternation with fungicides having a different mode of action applied at effective rates have been shown to protect against the development of resistant forms of disease.

Section 9: Use Limitations

- A maximum of one application of Advantage Prothio + Teb 250 EC may be applied per crop season.
- Applications may not be made within 36 days of harvest.
- Do not allow livestock to graze or feed green forage to livestock prior to 6 days after treatment with Advantage Prothio + Teb 250 EC.
- Straw cut after harvest may be fed or used for bedding.
- Do not enter treated fields for 12 hours after application.

- **DO NOT** apply this product directly to freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs, ditches and wetlands), estuaries or marine habitats. **DO NOT** contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.
- Field sprayer application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) medium classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.
- Aerial application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) medium classification. Reduce drift caused by turbulent wingtip vortices. Nozzle distribution along the spray boom length **MUST NOT** exceed 65% of the wing- or rotorspan.

SPRAY BUFFER ZONES

The spray buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

Method of application	Crop	Spray Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:					Terrestrial Habitat:
		Freshwater Habitat of Depths:		Estuarine/Marine Habitat of Depths:			
		Less than 1 m	Greater than 1 m	Less than 1 m	Greater than 1 m		
Field sprayer	Wheat (spring, winter and durum), barley, triticale (spring and winter), oats	1	1	1	1	1	
Aerial	Oats	Fixed wing	2	1	1	1	15
		Rotary wing	1	1	1	1	10
	Wheat (spring, winter and durum), barley, triticale (spring and winter)	Fixed wing	10	1	1	1	15
		Rotary wing	10	1	1	1	15

When tank mixes are permitted, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) spray buffer zone of the products involved in the tank mixture and

apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

The spray buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Spray Buffer Zone Calculator on the Pesticides portion of the Canada.ca website.

Section 10: Pre-harvest Intervals	
<u>Crop</u>	<u>PHI</u>
Wheat (spring, winter and durum)	36 days
Barley	36 days
Oats	36 days
Triticale (spring and winter)	36 days

SPECIMEN

Section 11: Mixing Instructions

Mixing Instructions:

Advantage Prothio + Teb 250 EC must be applied with properly calibrated, clean equipment. Prior to adding Advantage Prothio + Teb 250 EC to the spray tank, ensure that the spray tank is thoroughly clean.

Advantage Prothio + Teb 250 EC applied alone:

- Add one-half of the required amount of water to the spray or mixing tank and start agitation.
- Add the required quantity of Advantage Prothio + Teb 250 EC to the water and complete filling with water to the required total volume.
- Maintain agitation throughout mixing and spraying.

Section 12: Application Precautions

GROUND APPLICATION:

1. Use well-maintained and calibrated conventional spray equipment, which provides adequate and uniform coverage.
2. Apply Advantage Prothio + Teb 250 EC in a minimum of 100 L water/ha.
3. Spray screens should be no finer than 50 mesh.
4. Ensure that the by-pass line discharges at the bottom of the tank to minimize foaming.
5. Maintain pressure at no less than 275 kPa to ensure good foliage penetration and coverage.
6. Provincial spray buffer zones that are greater than the spray buffer zones indicated in the DIRECTIONS FOR USE, Section 9, should be respected.
7. If spray mixture remains in the tank overnight, or for long periods during the day, agitate thoroughly prior to application.

AERIAL APPLICATION-GENERAL INFORMATION:

1. Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.
2. Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment. If you have questions, call 1-888-931-2530 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative.

3. Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices.
4. Apply Advantage Prothio + Teb 250 EC in a minimum of 50 L of water/ha.
5. To ensure proper coverage and distribution and to minimize drift, check to see that swath width and droplet size are adequate, and that wind velocities are low.
6. Use mechanical flaggers only.

AERIAL APPLICATION-USE PRECAUTIONS:

1. Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage.
2. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the *National Aerial Pesticide Application Manual*, developed by the Federal/Provincial/Territorial committee on Pest management and Pesticides.

AERIAL APPLICATION- OPERATOR PRECAUTIONS:

1. **DO NOT** allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.
2. It is desirable that the pilot has communication capabilities at each treatment site at the time of application.
3. The field crew and the mixer/loaders must wear chemical resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label.
4. All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking.
5. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.
6. Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer at 1-888-931-2530 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative.

Section 13: Resistance Management Recommendations

For resistance management, Advantage Prothio + Teb 250 EC contains two Group 3 fungicides. Any fungal population may contain individuals naturally resistant to Advantage Prothio + Teb 250 EC and other Group 3 fungicides. A gradual or total loss of pest control may occur over time if these fungicides are used repeatedly in the same fields. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay fungicide resistance:

- Where possible, rotate the use of Advantage Prothio + Teb 250 EC or other Group 3 fungicides with different groups that control the same pathogens.
- Do not apply more than one application of Advantage Prothio + Teb 250 EC per season.
- Use tank mixtures with fungicides from a different group that is effective on the target pathogen when such use is permitted.
- Fungicide use should be based on an integrated disease management program that includes scouting, historical information related to pesticide use and crop rotation and considers host plant resistance, impact of environmental conditions on disease development, disease thresholds, as well as cultural, biological, and other chemical control practices.
- Where possible, make use of predictive disease models to effectively time fungicide applications.
- Monitor treated fungal populations for resistance development. Notify Advantage Crop Protection Inc. if reduced sensitivity of the pathogen to Advantage Prothio + Teb 250 EC is suspected.
- If disease continues to progress after treatment with this product, do not increase the use rate. Discontinue use of this product, and switch to another fungicide with a different site of action, if available.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or IPM recommendations for specific crops and pathogens.
- For further information and to report suspected resistance, contact Advantage Crop Protection Inc. at 1-888-931-2530.

For more information contact:
Advantage Crop Protection Inc.
620 4th Ave E
Regina, Saskatchewan
Canada S4N 4Z5
1-888-931-2530

Approved French Label
Sub. No. 2023-5233
2023-11-20

****Étiquette de contenant****

Advantage Prothio + Teb 250 EC

FONGICIDE
CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

GRUPE **3** FONGICIDE

POUR LA SUPPRESSION OU LA RÉPRESSION DES MALADIES INDIQUÉES DANS LE BLÉ,
L'ORGE, L'AVOINE ET LE TRITICALE.

USAGE COMMERCIAL

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION : 34975

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF :

Prothioconazole 125 g/L

Tébuconazole 125 g/L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINT AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

CONTENU NET : 1 L à 104 L

Renseignements sur le produit : 1-888-931-2530

Advantage Crop Protection Inc.
620 4th Ave E
Regina, Saskatchewan
Canada S4N 4Z5



En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro 1-613-996-6666 (24 heures par jour)

Avantage Prothio + Teb 250 EC est un fongicide systémique à large spectre pour la suppression ou la répression des maladies indiquées dans le blé, l'orge, l'avoine et le triticale.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Cause une irritation des yeux. **NE PAS** mettre dans les yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Peut irriter la peau. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé et avant de manger, de boire et de fumer. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau à l'eau et au savon et mettre des vêtements propres. Laver les vêtements de l'applicateur séparément des autres vêtements. **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur. Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Advantage Crop Protection Inc., au 1-888-931-2530.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS : Porter la combinaison par-dessus un pantalon long, chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes durant le mélange des produits, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial) durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Une combinaison et les gants n'est pas exigée durant l'application en cabines ou cockpits fermées.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le

bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

- Traiter selon les symptômes.
- Le personnel médical doit communiquer au numéro sans frais 1-613-996-6666.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les oiseaux, les petits mammifères sauvages, les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI (ZONES TAMPONS SANS PULVÉRISATION).

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Le tébuconazole est persistant et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de ce produit dans les sites traités avec tout produit contenant du tébuconazole au cours de la saison précédente.

ENTREPOSAGE

- Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
- Tenir à l'écart du feu ou d'une flamme nue ou d'autres sources de chaleur.
- Ne pas entreposer sous le point de congélation.
- Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser.
- Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci.
- Entreposer dans le contenant d'origine.
- En cas d'incendie, de fuite ou de contenants abîmés, composer sans frais le 1-613-996-6666.

ÉLIMINATION :

Élimination du contenant recyclable :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants remplis par le distributeur ou le détaillant à l'intention de l'utilisateur :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

Élimination de la solution de pulvérisation inutilisée :

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, NON PAS SUR LA CULTURE, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés et canaux d'irrigation. Les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI doivent également être respectées.

****Étiquette de brochure****

Advantage Prothio + Teb 250 EC

FONGICIDE
CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

GRUPE 3 FONGICIDE

POUR LA SUPPRESSION OU LA RÉPRESSION DES MALADIES INDIQUÉES DANS LE
BLÉ, L'ORGE, L'AVOINE ET LE TRITICALE.

USAGE COMMERCIAL

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION : 34975

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF :

Prothioconazole	125 g/L
Tébuconazole	125 g/L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

CONTENU NET : 1 L à 104 L

Renseignements sur le produit : 1-888-931-2530

Advantage Crop Protection Inc.
620 4th Ave E
Regina, Saskatchewan
Canada S4N 4Z5

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro 1-613-996-6666 (24 heures par jour)



Advantage Prothio + Teb 250 EC

Table des matières :

Section numéro :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Avis	1
Le produit	2

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Mises en garde, vêtements et équipement protecteurs, et délai de sécurité	3
Premiers soins et renseignements toxicologiques	4
Mises en garde environnementales	5
Entreposage	6
Élimination	7

MODE D'EMPLOI

Culture, maladie, taux, période	8
Restrictions d'emploi	9
Délais d'attente avant la récolte	10
Instructions de mélange	11
Mises en garde relatives à l'application	12
Recommandations sur la gestion de la résistance	13

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Advantage Crop Protection Inc.
620 4th Ave E
Regina, Saskatchewan
Canada S4N 4Z5
1-888-931-2530

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 – Avis

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Section 2 – Le produit

Advantage Prothio + Teb 250 EC est un fongicide systémique à large spectre pour la suppression ou la répression des maladies indiquées dans le blé, l'orge, l'avoine et le triticale.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 3 – Mises en garde, vêtements et équipement protecteurs, et délai de sécurité

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Cause une irritation des yeux. **NE PAS** mettre dans les yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Peut irriter la peau. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé et avant de manger, de boire et de fumer. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau à l'eau et au savon et mettre des vêtements propres. Laver les vêtements de l'applicateur séparément des autres vêtements. **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur. Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Advantage Crop Protection Inc., au 1-888-931-2530.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS :

Porter la combinaison par-dessus un pantalon long, chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes durant le mélange des produits, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial) durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Une combinaison et les gants n'est pas exigée durant l'application en cabines ou cockpits fermées.

Section 4 – Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

- Traiter selon les symptômes.
- Le personnel médical doit communiquer au numéro sans frais 1-613-996-6666.

Section 5 – Mises en garde environnementales

Toxique pour les oiseaux, les petits mammifères sauvages, les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI (ZONES TAMPONS SANS PULVÉRISATION).

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Le tébuconazole est persistant et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de ce produit dans les sites traités avec tout produit contenant du tébuconazole au cours de la saison précédente.

Section 6 – Entreposage

Entreposage

- Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
- Tenir à l'écart du feu ou d'une flamme nue ou d'autres sources de chaleur.
- Ne pas entreposer sous le point de congélation.
- Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser.
- Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci.
- Entreposer dans le contenant d'origine.
- En cas d'incendie, de fuite ou de contenants abîmés, composer sans frais le 1-613-996-6666.

Section 7 – Élimination

Élimination du contenant recyclable :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants remplis par le distributeur ou le détaillant à l'intention de l'utilisateur :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

Élimination de la solution de pulvérisation inutilisée :

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, NON PAS SUR LA CULTURE, à

l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés et canaux d'irrigation. Les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI doivent également être respectées.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Introduction

Avantage Prothio + Teb 250 EC est un fongicide systémique à large spectre pour la suppression de nombreuses maladies du blé (de printemps, d'hiver et dur), de l'orge, de l'avoine et du triticale (de printemps et d'hiver). Avantage Prothio + Teb 250 EC protégera la culture des pertes de rendement et de qualité attribuables à la maladie.

Section 8 - Culture, maladie, taux et période

DIRECTIVES D'UTILISATION			
CULTURE	MALADIE	TAUX (mL/ha)	OBSERVATIONS
Blé (de printemps, d'hiver et dur)	<p>Réprime : Fusariose de l'épi (<i>Gibberella zeae</i> / <i>Fusarium graminearum</i>)</p> <p>Supprime : Rouilles (des feuilles, tiges et striée) (<i>Puccinia recondita</i>, <i>P.</i></p>	800	Pour une répression de la brûlure des épis, appliquer Avantage Prothio + Teb 250 EC comme traitement préventif au cours de la période commençant lorsqu'au moins 75 % des épis sur la tige principale sont entièrement émergés, jusqu'au moment précis où 50 % des épis sur la tige principale sont en fleurs. Au cours de cette période, l'application supprime également les maladies foliaires indiquées.

	<p><i>graminis, P. striiformis</i>)</p> <p>Tache septorienne et des glumes (<i>Septoria tritici, Stagonospora nodorum</i>)</p> <p>Tache helminthosporienne (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>)</p> <p>Blanc (<i>Erysiphe graminis</i>)</p>		<p>Appliquer avec de l'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Pour l'application terrestre, appliquer le taux prescrite dans au moins 100 L d'eau par hectare. Pour l'application aérienne, appliquer le taux prescrite dans au moins 50 L d'eau par hectare.</p>
Orge	<p>Réprime : Fusariose de l'épi (<i>Fusarium spp.</i>)</p> <p>Supprime :</p> <p>Rayure réticulée (<i>Pyrenophora teres</i>)</p> <p>Tache helminthosporienne (<i>Cochliobolus sativus</i>)</p> <p>Rhynchosporiose (<i>Rhynchosporium secalis</i>)</p> <p>Tache septorienne (<i>Septoria passerinii</i>)</p> <p>Rouille des feuilles, rouille des tiges et rouille striée (<i>Puccinia hordei, Puccinia graminis, Puccinia striiformis</i>)</p> <p>Blanc (<i>Erysiphe graminis</i>)</p>	800	<p>Pour une répression de la brûlure des épis, appliquer Advantage Prothio + Teb 250 EC comme traitement préventif au cours de la période commençant lorsque 70 à 100 % des épis sur la tige principale sont entièrement émergés, jusqu'à 3 jours après l'émergence complète des épis. Au cours de cette période, l'application supprime également les maladies foliaires indiquées.</p> <p>Appliquer avec de l'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Pour l'application terrestre, appliquer le taux prescrite dans au moins 100 L d'eau par hectare. Pour l'application aérienne, appliquer le taux prescrite dans au moins 50 L d'eau par hectare.</p>

CULTURE	MALADIE	TAUX (mL/ha)	OBSERVATIONS
Avoine	<p>Supprime :</p> <p>Rouille couronnée (<i>Puccinia coronata</i>)</p> <p>Rouille des tiges (<i>Puccinia graminis</i>)</p>	800	<p>Appliquer Advantage Prothio + Teb 250 EC comme traitement foliaire préventif lorsque les tout premiers symptômes de la maladie se manifestent sur les feuilles et les tiges. Les champs doivent être inspectés minutieusement pour déceler les premiers symptômes de la maladie, en particulier lorsque des variétés</p>

	Tache ovoïde et tige noire septorienne (<i>Stagonospora avenae</i> syn. <i>Septoria avenae</i>)		sensibles sont plantées et/ou lorsque prévalent des conditions prolongées propices au développement de la maladie. Appliquer avec de l'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Pour l'application terrestre, appliquer le taux prescrite dans au moins 100 L d'eau par hectare. Pour l'application aérienne, appliquer le taux prescrite dans au moins 50 L d'eau par hectare.
Triticale (de printemps et d'hiver)	Réprime : Fusariose de l'épi (<i>Gibberella zeae</i> / <i>Fusarium graminearum</i>) Supprime : Rouilles (Feuille, Tige et Bande) (<i>Puccinia recondita</i> , <i>P. graminis</i> , <i>P. striiformis</i>) Tache septorienne et des glumes (<i>Septoria tritici</i> , <i>Stagonospora nodorum</i>) Tache helminthosporienne (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>) Blanc (<i>Erysiphe graminis</i>) Tache helminthosporienne (<i>Cochliobolus sativus</i>)	800	Pour une répression de la brûlure des épis, appliquer Advantage Prothio + Teb 250 EC comme traitement préventif au cours de la période commençant lorsqu'au moins 75 % des épis sur la tige principale sont entièrement émergés, jusqu'au moment précis où 50 % des épis sur la tige principale sont en fleurs. Au cours de cette période, l'application supprime également les maladies foliaires indiquées. Appliquer avec de l'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Pour l'application terrestre, appliquer le taux prescrite dans au moins 100 L d'eau par hectare. Pour l'application aérienne, appliquer le taux prescrite dans au moins 50 L d'eau par hectare.

APPLICATIONS SÉQUENTIELLES DANS LE BLÉ, L'ORGE ET LE TRITICALE

Advantage Prothio + Teb 250 EC peut être appliqué en alternance avec le fongicide foliaire Folicur 432F ou le fongicide Folicur 250 EW. Veuillez consulter les étiquettes des produits respectifs pour connaître le mode d'emploi, les recommandations pertinentes, les restrictions et les précautions propres à chaque produit.

Applications recommandées :

Période d'application/stade de la culture/produit/taux pour une seule application		Intervalle minimum entre les applications et taux d'application saisonniers maximums	
Stade végétatif	Épiaison/anthèse	Intervalle minimum entre les applications	Taux saisonnier maximum de tébuconazole (g m.a./ha)
Folicur 432F 220 à 292 mL/ha (95 à 126 g tébuconazole/ha)	Avantage Prothio + Teb 250 EC 800 mL/ha (100 g prothioconazole + 100 g tébuconazole)	7 days	226
Folicur 250 EW 375 à 500 mL/ha (93,8 à 125 g tébuconazole/ha)	Avantage Prothio + Teb 250 EC 800 mL/ha (100 g prothioconazole + 100 g tébuconazole)	7 days	226

Conseils sur la gestion de la résistance dans les cultures céréalières :

Il ne faut pas faire d'applications répétées exclusives de fongicides inhibiteurs de la déméthylation (DMI) sur la même culture au cours d'une même saison pour lutter contre les pathogènes à haut risque, comme le blanc des céréales, dans les régions fortement infestées par cet agent pathogène. Il a été établi que les produits mélangés, les mélanges en cuve ou l'utilisation en alternance de fongicides aux modes d'action différents protègent contre le développement de formes résistantes de la maladie.

Section 9 – Restrictions d'emploi

- Ne pas faire plus d'une application avec Avantage Prothio + Teb 250 EC par saison de croissance.
- Ne pas faire d'application dans les 36 jours précédant la récolte.
- Ne pas laisser paître le bétail ni le nourrir de fourrage vert dans les 6 jours suivant un traitement avec Avantage Prothio + Teb 250 EC.
- On peut utiliser la paille après la récolte comme fourrage ou comme litière.
- Attendre au moins 12 heures suivant le traitement avant d'entrer dans la zone traitée.
- **NE PAS** appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, rivières, brouillards, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, fossés et milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.
- **Application par pulvérisateur agricole : NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser

en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

- **Application par voie aérienne : NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

ZONES TAMPTONS SANS PULVERISATION

Les zones tampons sans pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons sans pulvérisation (en mètres) requises pour la protection d'un :				
			Habitat d'eau douce d'une profondeur de :		Habitat estuarien/marin d'une profondeur de :		Habitat terrestre :
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Blé (de printemps, d'hiver et dur), orge, le triticale (de printemps et d'hiver), avoine		1	1	1	1	1
Aérienne	Avoine	Voilure fixe	2	1	1	1	15
		Voilure tournante	1	1	1	1	10
	Blé (de printemps, d'hiver et dur), orge, le triticale (de printemps et d'hiver)	Voilure fixe	10	1	1	1	15
		Voilure tournante	10	1	1	1	15

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter les étiquettes des produits

d'association et observer la zone tampon sans pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

Les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit peuvent être modifiées selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Web Canada.ca.

Section 10 – Délais d'attente avant la récolte

Culture	DAAR
Blé (de printemps, d'hiver et dur)	36 jours
Orge	36 jours
Avoine	36 jours
Triticale (de printemps et d'hiver)	36 jours

SPECIMEN

Section 11 – Instructions de mélange

Instructions de mélange :

Avantage Prothio + Teb 250 EC doit être appliqué avec de l'équipement propre convenablement calibré. Avant de verser Avantage Prothio + Teb 250 EC dans le réservoir du pulvérisateur, s'assurer que ce dernier est parfaitement propre.

Avantage Prothio + Teb 250 EC appliqué seul :

- Verser la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir du pulvérisateur ou de mélange et mettre le système d'agitation en marche.
- Verser la quantité requise de Avantage Prothio + Teb 250 EC dans l'eau puis ajouter le reste du volume d'eau total nécessaire.
- Maintenir l'agitation pendant le mélange et la pulvérisation.

Section 12 – Mises en garde relatives à l'application

APPLICATION TERRESTRE

1. Utiliser un équipement de pulvérisation classique en bon état et bien étalonné pour obtenir une couverture satisfaisante et uniforme.
2. Appliquer Avantage Prothio + Teb 250 EC dans au moins 100 L d'eau/ha.
3. Utiliser des tamis de pulvérisation de 50 mailles ou plus grossiers.
4. Pour éviter le plus possible la formation de mousse, s'assurer que la conduite de dérivation se décharge au fond de la cuve.
5. Maintenir la pression à au moins 275 kPa pour s'assurer que le produit appliqué pénètre et recouvre bien le feuillage.
6. Les zones tampons sans pulvérisation provinciales supérieures aux zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI (Section 9), doivent être respectées.
7. Si la bouillie de pulvérisation reste dans le réservoir toute la nuit ou pendant de longues périodes durant la journée, bien agiter avant de reprendre l'application.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.
2. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. Si vous avez des questions, composez le 1-888-931-2530 ou obtenez des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant agricole de votre

- province.
3. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.
 4. Appliquer Advantage Prothio + Teb 250 EC dans un moins 50 L d'eau/ha.
 5. Pour obtenir une application uniforme du produit et pour limiter le plus possible la dérive de pulvérisation, s'assurer que la largeur de la zone traitée et la grosseur des gouttelettes sont appropriées et qu'il y a peu de vent.
 6. Utiliser uniquement des marqueurs mécaniques.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE – MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION

1. Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée.
2. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - *Application de pesticides par avion*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE – MISES EN GARDE CONCERNANT L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE

1. **NE PAS** permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.
2. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
3. Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants résistants aux produits chimiques, des combinaisons et des lunettes ou un écran facial durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les mises en garde qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les mises en garde les plus rigoureuses.
4. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire.
5. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.
6. Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir ce produit. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-888-931-2530. Pour obtenir des conseils techniques contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Section 13 – Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, Advantage Prothio + Teb 250 EC contient deux fongicides appartenant au Groupe 3. Toute population de champignons peut renfermer des

individus naturellement résistants à Advantage Prothio + Teb 250 EC et à d'autres fongicides du Groupe 3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner Advantage Prothio + Teb 250 EC ou d'autres fongicides du même groupe 3 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Ne pas faire plus d'une application de Advantage Prothio + Teb 250 EC par saison.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Advantage Crop Protection Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité à Advantage Prothio + Teb 250 EC chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Advantage Crop Protection Inc. au 1-888-931-2530.

Pour plus de renseignements communiquez avec :

Advantage Crop Protection Inc.
620 4th Ave E
Regina, Saskatchewan
Canada S4N 4Z5
1-888-931-2530